



Un 1^{er} mai pour nos retraites et nos salaires

Le 1^{er} mai est la journée internationale de lutte des travailleurs et des travailleuses. Près de 70% de la population défend, comme la CGT, l'abrogation de la contre-réforme des retraites passée en force par 49-3 en 2023. Le régime pionnier des clercs et employés de notaires a été sacrifié dans cette réforme injuste et injustifiée au nom d'une idéologie réactionnaire et libérale alors que c'est un régime pionnier, autonome, excédentaire et géré paritairement depuis 1937. Nous demandons le rétablissement des régimes spéciaux dont notre régime pionnier !

Retraites : de l'argent, il y en a !

Grâce aux manifestations massives contre la réforme des retraites de 2023 qui porte l'âge de départ à la retraite à 64 ans et qui a supprimé les régimes spéciaux, et en dépit d'une propagande intense et incessante, le rejet est toujours vivace : en cas de référendum, deux électeurs sur trois (65%) voteraient pour l'abrogation de la réforme selon une étude IFOP du 14 avril 2025 menée par la CGT. La majorité des actifs (54%) estiment qu'ils ne seront pas en état de travailler à temps plein jusqu'à 64 ans, la crainte d'être licencié avant 64 ans étant d'ailleurs partagée par plus de 4 salarié.es du privé sur dix (43%). Dans ce contexte, selon l'étude, le système par capitalisation ne suscite la confiance que de 29 % des français.

La CGT propose des solutions pour financer les 15 milliards € nécessaires pour gagner le retour aux 62 ans, étape vers les 60 ans :

- L'égalité salariale (+ 6 milliards d'euros) ;
- La Contribution des dividendes (+ 10 milliards d'euros) ;
- La Lutte contre la fraude patronale aux cotisations sociales et au travail dissimulé (+ 6 milliards d'euros) ;
- L'Assujettissement aux cotisations des primes d'intéressement et de participation (+ 4 milliards d'euros) ;
- La Hausse de 1% des cotisations patronales (+ 5 milliards d'euros) ;
- La Hausse des salaires, c'est plus de cotisations et de meilleures pensions !

Augmenter les salaires !

De nombreux salarié.es n'ont pas obtenu des augmentations de salaires à hauteur de leurs aspirations. La perte du pouvoir d'achat du fait de la hausse des prix durant la période d'inflation a dégradé le niveau de vie de beaucoup de salarié.es. Et ce ne sont pas les accords sur le partage de la valeur et de l'intéressement signés dans la branche qui vont apporter du pouvoir d'achat aux salarié.es du notariat. Depuis 2023 et la crise immobilière, les salarié.es du notariat subissent des licenciements économiques, des ruptures conventionnelles souvent forcées, voire des démissions. Le patronat utilise les salarié.es comme une variable d'ajustement pour conserver ses marges de profit au détriment des conditions de travail et d'emploi de celles et de ceux qui créent de la valeur par leur force de travail.

LE 1^{ER} MAI 2025 TOUTES ET TOUS MOBILISE.ES !

